



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Aides a domicile

Question écrite n° 47124

Texte de la question

M. Jean-Jacques Delvaux souhaite retenir l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les conditions de travail des travailleuses familiales. Celles-ci craignent, en effet, la remise en cause de leurs avantages acquis suite aux négociations nationales sur leur convention collective, notamment en terme de temps de travail et de remboursement des frais professionnels. Pour autant, les travailleuses familiales jouent un rôle social de premier plan en évitant bien souvent l'éclatement de la cellule familiale lorsque celle-ci est confrontée à la maladie, la violence, l'alcoolisme ou encore le chômage. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser sa position sur ce sujet et les mesures qu'il entend prendre afin de garantir la pérennité des conditions de travail des travailleuses familiales.

Données clés

Auteur : [M. Delvaux Jean-Jacques](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47124

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 1997, page 90